ISSN 0769-0177

CAHIERS D'ARTS ET TRADITIONS RURALES

15A
2002

LE TRAVAIL DU CUIR À ANIANE ET EN LANGUEDOC

Publié avec l'aide du Conseil général de l'Hérault
et le concours de :
Fédération départementale des foyers ruraux (34)
Mairie d'Aniane, Caisse locale du Pont du Diable du Crédit agricole mutuel du Midi

Chapitre II

Plan des tanneries du milieu du XIXe siècle

La connaissance des tanneries devient plus aisée au milieu du 19ème siècle, lorsque pour des raisons sanitaires, la Préfecture oblige les fabricants à relever les plans de leurs ateliers .

Ainsi, pouvons nous produire un choix de plusieurs documents, datés des années 1858/1859 qui concernent les tanneries Nadal François, Gauzy Jean, Vernière Etienne, Giraud Pierre, Joullié Mathieu, Vernière Stanislas . *(Plans archivés aux ADH, cote 109 M . 16)* .

Deux installations présentent un caractère archaïque certain - Tanneries Nadal François et Gauzy Jean - les apparentant à leurs devancières du 18ème siècle . Les autres sont typiques du 19ème siècle - Tanneries Vernière Etienne, Giraud Pierre, Joullié Mathieu, Vernière Stanislas - .
Leurs dimensions, leurs équipements les frappent du sceau de la modernité . Tous ces plans dessinés à l'échelle de 0,005 millimètres pour un mètre - ce qui autorise l'évaluation de leurs superficies - portent des légendes expliquatives permettant de les situer exactement sur le plan cadastral de 1828 .

Autant de fabriques , autant de façons utilisées par leurs concepteurs pour organiser leurs travaux, dans les espaces disponibles .Il n'existe pas de plan type : la tannerie des Encyclopédistes n'a pas créé d'émule .

A Aniane, aucune fabrique ne ressemble à une autre du point de vue extérieur . Leur diversité tient au fait qu'elles ont vu le jour à des périodes différentes, sur une longue durée, sans plan d'ensemble et surtout au hasard des besoins et des ambitions de leurs promoteurs . Les seuls critères retenus semblent avoir été la proximité de l'eau, le relief du terrain et la place vacante .

A l'origine, l'apparition clandestine des premières" calquières " provoque la réaction des Consuls qui s'insurgent contre l'anarchie présidant à leurs naissances . De nombreux procès imposent aux " blanchiers " des lieux de regroupement : les quartiers riverains du ruisseau des Corbières, le Théron, le Régagnas et dans une moindre mesure la Cabreresse, tous situés hors des murs de la cité . Les tanneurs ne peuvent pas non plus utiliser les eaux des fontaines Picotière et de la Réolle réservées aux besoins de la population . Ces interdictions ne dureront qu'un temps ...

Avant d'entreprendre la description des bâtiments industriels du 19ème siècle, il semble nécessaire de pénétrer, par l'intermédiaire de l'écrit dans certaines vieilles fabriques . Les actes des notaires sont là pour nous ouvrir les portes :

- Le 20 octobre 1723, Pierre Prades achète à Etienne Vidal une tannerie, avec moulin à écorce, au Régagnas, contenant 12 cannes (= 48 mètres carrés) pour la somme de 1200 livres .
(ADH 2E 4/202 . Jean Galhac, notaire à Aniane, folio 59)

- Le 17 mars 1740, le même Pierre Prades prend en afferme de Philippe Galibert marchand de Montpeyroux, la même tannerie et son moulin, contenant 3 cuves de bois, un chaudron de cuivre pesant 15 livres bâti sur un fourneau .La location doit durer 9 années pour un loyer annuel de 48 livres ; cette opération correspond vraisemblablement au paiement d'une dette .
(ADH 2E 4/207, Galhac , notaire à Aniane, folio 229) .

- Le 18 octobre 1744, Jean Vernière loue à Jourdan fils, une partie de tannerie au Théron, où il y a 6 piles servant à nettoyer les peaux pour une durée de cinq ans moyennant un loyer de 62 livres par an . *(ADH 2E 4/209 , Jean Galhac, notaire à Aniane, folio 8)* .

- 10 août 1764 , Joseph Bonniol vend à Jacques Issert une portion de tannerie au Théron consistant en un membre bas où il y a 2 fosses et 2 piles , pour le prix de 499 livres 19 sols .
(ADH 2E 4/214, Galhac notaire à Aniane, folio 28) .

- 20 fructidor an 11, un inventaire après décès énumère les biens de feu Antoine Arnaud, tanneur, trouvés dans sa maison et sa tannerie mitoyenne, sises rue de la Guillerie . Dans le sous-sol de la maison, à l'aplomb de la cuisine, une voûte abrite quelques outils propres au métier de tanneur-corroyeur : 2 grandes tables supportées par des bancs de bois, 2 fers en croissant appelés " Bartets " , 2 couteaux à lune , 4 paumelles de bois, 3 paumelles garnies de liège, 2 masses . Dans trois " crottes " souterraines voisines sont entreposées des jarres (jerres) et une gamelle contenant de l'huile de poisson . La tannerie proprement dite se compose d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage . La pièce du bas contient 3 bancs renversés dits " arbatit " en bois (les chevallets ?) , une paire de grandes tenailles, 6 couteaux de Rivière, 2 autres de " revers " , une conduite en bois pour l'amenée d'eau, 5 cuves, un chaudron . Dans la piéce de l'étage s'entassent la réserve d'écorce de chêne vert (17 fagots), un grand panier pour laver la bourre et un pilon permettant de réduire l'écorce en poudre fine .
Au milieu de ce matériel spécifique au travail du cuir, l'inventaire mentionne encore une charrue dite " fourcat " , une ânesse logée au milieu des tonneaux vinaires, un collier pour la charrue, une pioche " bigot " et une fourche ; ce dernier ensemble confirmant la polyvalence des activités d'Antoine Arnaud, à la fois tanneur et agriculteur, pratique courante que nous aurons l'occasion de retrouver parmi tous les maîtres tanneur, même les plus huppés .
(ADH 2E 4/353, J.P.A.Pons, notaire, folio 222) .

Dans son travail universitaire, S. Chatal cite un deuxième inventaire après décès, enregistré le 16 novembre 1742 . L'acte concerne la tannerie d'Antoine Joullié, au Régagnas, près le ruisseau de Corbières, bâtie sur 3 niveaux . Le membre bas renferme 2 cuves en bois et 2 cuves à pelains construites en pierre . Le rez-de-chaussée sert d'habitat et de lieu de travail . Au premier étage on trouve un moulin à écorce et un étendoir pour sécher les cuirs .

Le même auteur examine un troisième contrat , daté du 16 avril 1789, sanctionnant l'achat , par autre Antoine Joullié cadet, fils du précédent, d'une maison et " calquière " au Régagnas, contenant 4 cuves en bois, un chaudron de cuivre et un moulin à écorce .
(S. Chatal . DEA d'Histoire Moderne . " Les tanneurs à Aniane de 1700 à 1789 " . Université Paul Valery . Montpellier III . 1988) .

Ces divers extraits montrent de toute évidence que les tanneries d'Aniane, au 18ème siècle, conservent un caractère artisanal propre à la période pré-industrielle : surface des locaux réduite, matériel peu important .

Avec le changement de siècle , les mentalités évoluent . De nouvelles générations plus ambitieuses " les fabricants et marchands tanneur " remplacent les vieux maîtres . Les installations adoptent une autre forme, s'agrandissent pour produire davantage .
L'économie d'Aniane profite du changement radical, jusque vers les années 1880-1890, période où commence un déclin rapide .

Tanneries de Nadal François

En 1828, la matrice cadastrale attribue au maître tanneur Nadal François deux tanneries :
- une, Chemin de Montpellier, parcelle B.1504 (voir n° 53 du plan de localisation des parcelles/tanneries du 19ème siècle) ; la seule information, en notre possession, provient de ce document qui signale cet atelier et le nom de son propriétaire, pendant la période 1828-1903 . Nous n'avons pas retrouvé la demande d'autorisation en continuation qu'a du rédiger Nadal François, à la réquisition du Préfet, ni par conséquent le plan afférent .
- l'autre , au Régagnas, parcelle G. 7 .

En 1846, le cadastre enregistre la mutation de la parcelle E.52 , qui des mains de Braujou Etienne , devient la troisième tannerie de Nadal François .

Ce dernier dépose sa demande en autorisation ...pour ces deux dernières tanneries au début du mois de novembre 1858 et joint leurs plans , certifiés conformes par le maire d'Aniane le 4 novembre .

La parcelle G. 7 supporte le plus petit bâtiment ; il mesure environ 120 mètres carrés (voir n° 21 du plan de localisation ... du 19ème siècle) . Il épouse une forme rectangulaire, se prolongeant côté Nord par une cour (2) dans laquelle git un creux à fumier (3) ; côté Sud, la rue publique le sépare de 3 mètres des maisons qui lui font face ; à l'Est et à l'Ouest, il confronte les tanneries Vivarès Vertueux et Braujou Sébastien .

La plus grande parcelle, E.52 , mesure environ 540 mètres carrés (voir n° 30 du plan de localisation... du 19ème siècle) . Elle prend la forme d'un polygone que lui impose la configuration des lieux . Trois murs rectilignes la limitent à l'Est, au Sud et à l'Ouest ; côté Nord elle s'achève par un long mur convexe, courant parallèlement au lit du ruisseau de Corbières . Elle confronte, à l'Est la tannerie Plagnol, au Midi la maison d'habitation des héritiers Braujou, à l'Ouest la maison d'habitation de Bouet Pascal, au Nord le ruisseau de Corbières qui la sépare de 19 mètres des maisons de la rive droite .

Les deux tanneries n'ont ni le même volume, ni la même importance ; elles représentent deux modèles qui ont évolué selon le moment où on les a construites : la première représente le type archaïque courant tel qu'il était conçu au début du 18ème siècle ; la seconde assure la transition avec les tanneries de la moitié du 19ème siècle, plus vastes et mieux équipées .

La tannerie de la parcelle G. 7 possède une seule pièce accessible par deux portes, celle donnant sur la rue au Midi, l'autre ouverte dans le mur Nord . Elle est équipée d'une fosse, de trois cuves et de neuf pelins . La rigole d'écoulement des eaux usées part du point 1 sur la façade Nord .

La tannerie de la parcelle E. 52 se compose de deux ateliers (2 et 5) ; un contient les cuves et pelins séparés par un mur protégeant 9 cuves (7) et 3 fosses (6) . Deux cours (3 et 8) et une décharge (4) complètent le bâtiment . Au bas du mur bordant le Corbières, au point A, débute la conduite écoulant les eaux sales qui se déversent en B dans un réservoir où se décantent les déchets du lavage et les résidus de chaux, avant de rejoindre le ruisseau .
L'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation de ces deux tanneries date du 4 octobre 1859 ; il confirme l'utilisation de 9 cuves à tan, 4 piles et 3 pelins .

En 1870, la tannerie E . 52 est transformée en bâtiment rural ; Nadal en conserve la propriété jusqu'en 1882 .

Plans des tanneries de Mr Nadal françois à Aniane, construits sur l'échelle de 0,005 pour un mètre

nord

Section E n° 52

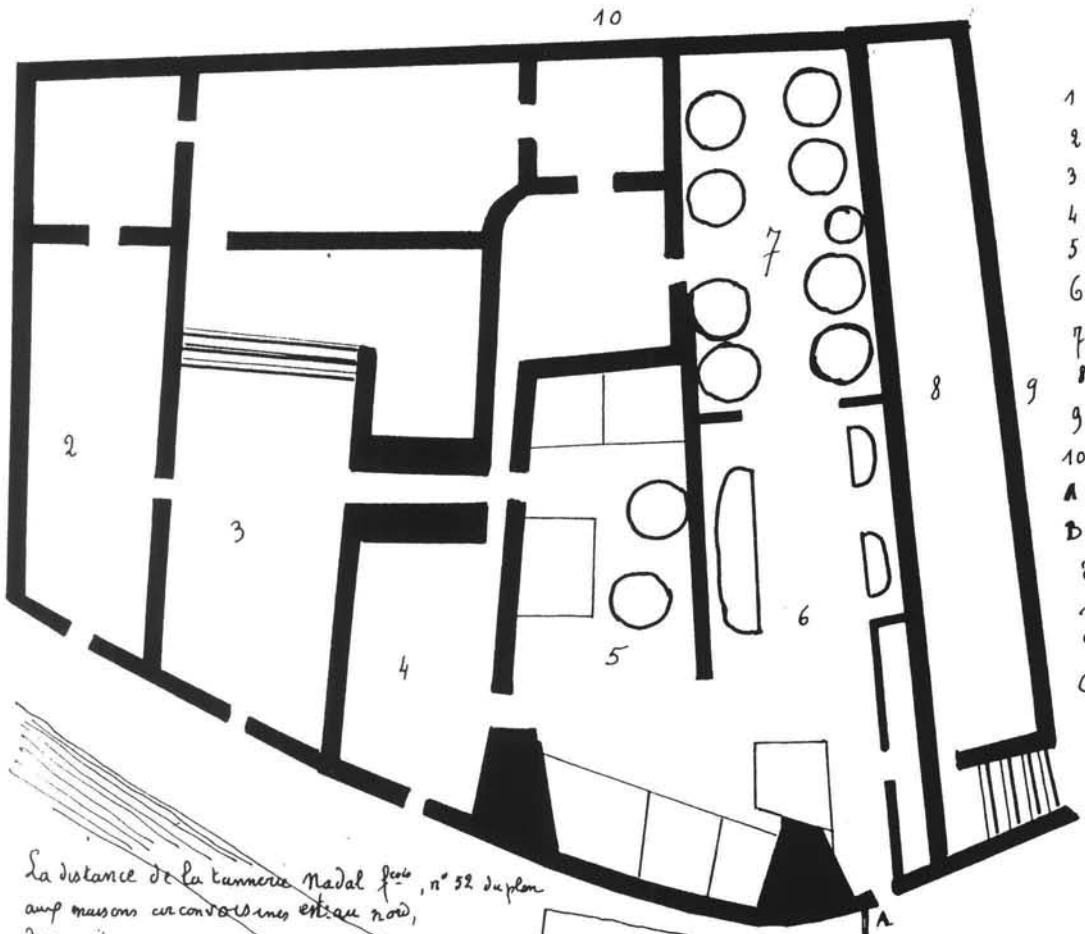

1
2 atelier
3 cour
4 decharge
5 atelier et cuve
6 fosses
7 cuves
8 c
9 maison d'hab.
10 maisons d'hab.
A Conduite pour l'écoult. des eaux
B reservoir où sont
Recus les écailures
provenant du lavage
des peaux dans l'eau de
chaux
C Ruisseau de Corbière

Section G n° 7

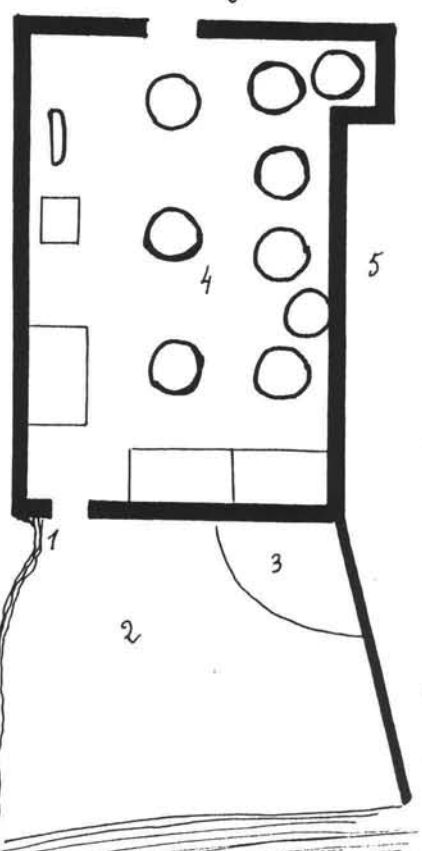

1. rigole pour l'écoult. des eaux
2 cour
3 creux à fumier
4 cuves
5
6 rue
7

certifié conforme
à Aniane le 4 novembre 1858
Le maire
[signature illegible]

La distance de la tannerie Nadal fres, n° 52 du plan aux maisons circonvoisines situées au nord, de 19 mètres ;
à l'Est elle est contigüe à la tannerie Plagnol
au midi à la maison d'hab. des héritiers Brayon
et à l'ouest à la maison d'hab.on de Bonet Pascal

La distance de la tannerie Nadal fres, section G n° 7 aux maisons circonvoisines situées au midi est de 3 mètres ; dans les autres directions elle est contigüe à des tanneries

A.D. II 109 M 16

Les Nadal sont présents à Aniane dès le 1er novembre 1684, époque où l'on trouve un Antoine Nadal " hoste du Logis de la Fleur de Lis " (*ADH Aniane, B.B.13, folio 367)*. Le 11 septembre 1705, on retrouve le même , vieilli de vingt ans, toujours tenancier de la même auberge *(ADH Aniane, B.B.14, folio 416)* .

Ils ne sont pas maître tanneur en 1745 *(ADH C. 2665)* ni en 1767 *(ADH C. 1669)*.

Le Terrier de l'abbaye de Saint-Sauveur d'Aniane (1786/1787) compte parmi les emphitéotes, Nadal Louis, le père de François, dont on vient de donner la description des tanneries . Nadal Louis habite une maison (59 mètres carrés) , dans la rue du Canton Joliet, près de l'Hôtel de Ville (parcelle n° 3391. Rubrique du 18ème plan figuratif) et cultive 4 hectares 57 ares répartis en 7 parcelles, dispersées en autant de tènements : 3 vignes (3 hectares 25) au Clavellier, les Espérelles et Gassac ; une olivette (66 ares) aux Brousses-Hautes ; un champ avec des oliviers (42 ares) aux Treilles ; un champ et vigne (20 ares) au Clermontès et un bois indivis à Saint-Hilaire .

En 1788, Louis Nadal et Jean Joullié maîtres tanneur et syndics de leur corps, interviennent auprès des Consuls d'Aniane, afin que soit mis un terme aux malfaçons constatées dans la construction du Chemin de Gignac, principale voie de communication reliant la ville et ses industries au monde extérieur *(ADH Aniane B.B.25, folio 182)* .

En l'an 3, le maître tanneur Louis Nadal prépare 40 peaux de vache (en deuxième poudre) , 40 peaux de veau (en plain), 40 (en deuxième poudre) , 480 peaux de chèvre (en deuxième poudre) et il a en attente 150 peaux de mouton en vert . Il dispose d'un stock de 150 quintaux de tan *(ADH L. 4748);*

Depuis cette date le clan familial s'accroît au cours des ans et perdure dans le métier jusqu'en 1881 . (voir panneau n°7 . Les maîtres tanneur .).

Tannerie Gauzy Jean

Elle s'élève sur la parcelle B. 1294 du plan cadastral de 1828 (voir n° 45 du plan de localisation ... du 19ème siècle) .

Sa façade Nord (1) donne sur le côté gauche du Bd de Gignac ; elle est percée de deux ouvertures, une fenêtre et la porte d'entrée ouvrant directement dans l'atelier (3) où se trouvent des cuves et des fosses ; un conduit partant du point A permet l'écoulement des eaux usées dans le fossé du boulevard.

On sort de l'atelier côté Sud par une deuxième porte donnant sur une cour (4) dans laquelle fonctionne un fourneau (5) . Le moulin à tan (7) est enfermé dans un espace semi circulaire, évoquant les assises d'une ancienne tour des fortifications que l'on aurait aménagée par la suite .

La surface totale de la tannerie Gauzy Jean avoisine 200 mètres carrés ; l'atelier, seul (3) , en forme de trapèze, occupe environ 67 mètres carrés .

Du côté du Levant, la fabrique Gauzy est contigüe à l'enclos Vernière (9 et 10) ; du Couchant et du Midi, à la maison et cour de Jaoul Louis-Augustin (8 et 6) ; l'atelier (7) jouxte la maison d'habitation du tanneur (2) .

En 1828, la parcelle voisine , B. 1295, appartient à Jaoul Pierre, marchand tanneur et à son fils Jaoul Louis-Augustin garçon tanneur . En 1833, ou 1843 selon les sources cadastrales , Jaoul Louis devenu seul propriétaire construit (ou reconstruit) une nouvelle maison et tannerie sur la parcelle B. 1294 ; il s'en sépare peu avant 1859, date portée par la mutation de son folio vers le folio 1675 .

Le 15 octobre 1858, le récent propriétaire , Gauzy Jean, dépose une demande en autorisation pour continuer l'exploitation de son atelier, conformément aux instructions de la Préfecture ; il déclare y posséder 4 cuves, 2 piles et 2 pelins . L'autorisation du Préfet est signée du 1er octobre 1861 .

Gauzy Jean demeure peu de temps propriétaire de ladite parcelle . Le recensement des fabricants tanneur d'Aniane le signale une seule fois, en 1861, époque où paraissent les arrêtés préfectoraux . Sa présence certaine se limite donc à deux dates rapprochées : 16 octobre 1858, 1er octobre 1861 .

Cournut Guillaume lui succède sur une partie de la parcelle B. 1294 qu'il conserve de 1860 à 1869, selon les indications de la matrice cadastrale .

nord

Plan

de la tannerie de M.
Gauzy Jean à Aniane
construit sur l'echelle de
0,005 pour un mètre.
Section B n° 1294
A aniane le 15 8bre 1858
Benoit

Certifié par nous maire
d'aniane
A aniane le 19 8bre 1858

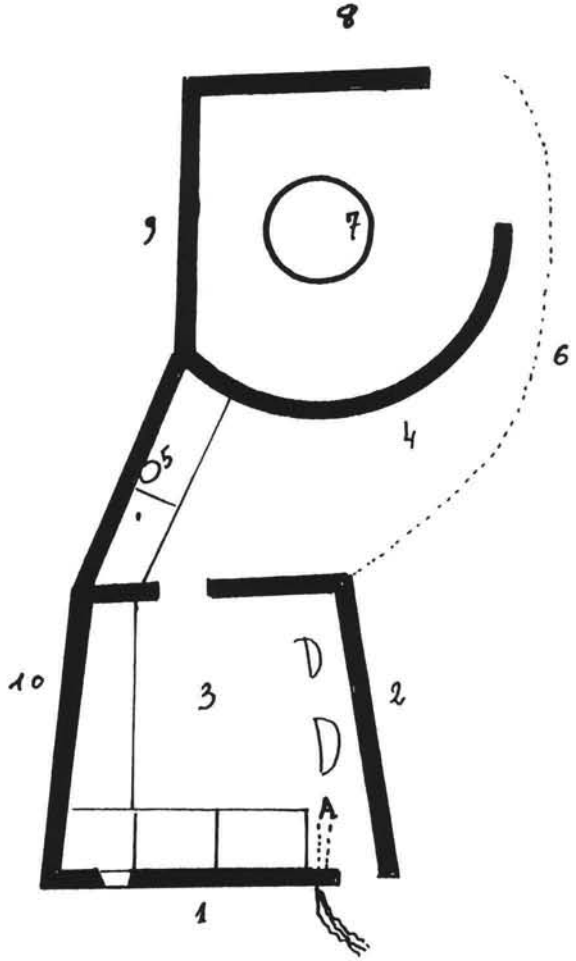

1 Boulevard.
2 maison d'hab.
3 atelier ouvert et fosses
4 cour.
5 fourneau
6 cour de l'ancienne maison Jaoul
7 moulin à tan.
8 cour de Jaoul
9 enclos
10 id.
A conduite pour l'écoulement des eaux qui se fait dans le fossé du boulevard

La distance qui sépare la tannerie Gauzy des maisons circonvoisines du côté du nord ouest est de 20 mel., elle est contiguë au levant à l'enclos Verniere Etienne du couchant et au midi elle est contiguë à la maison Jaoul Louis augustin.

A.D.H. 109 M 16

Tannerie de Vernière Etienne

La tannerie de Vernière Etienne se trouve dans l'angle formé par la route départementale n° 6 - plus communément appelé chemin de Gignac dans sa traversée de la ville - et la rue du Portail de Saint-Guilhem ; elle occupe la parcelle B. 1288 (voir n° 43 du plan de localisation des parcelles/tanneries du 19ème siècle) ; elle fonctionne donc dans l'enceinte de la ville, mais à sa périphérie .

Vernière Etienne dépose sa demande en autorisation de continuation pour sa tannerie le 1er avril 1859 ; dans sa lettre il joint le plan de l'établissement, qu'en tant que maire d'Aniane il certifie exact Il signale au Préfet qu'il en est propriétaire depuis le 17 août 1790 et que le local propre au travail de "Rivière" n'a pas changé . Seul le nombre de cuves à tan a augmenté, mais elles ne répandent ni odeurs ni eaux . Invoquant cette raison il pense être dispensé des obligations d'ordres sanitairesn imposées par le commissaire de police aux tanneurs, ayant trait essentiellement à l'évacuation des eaux usées .

Il mentionne encore qu'il est l'héritier d'une famille de tanneurs-corroyeurs, habitant d'Aniane depuis depuis des temps immémoriaux . Précédemment les siens possédaient une tannerie sur le ruisseau de Corbières (voir le plan de localisation des tanneries du 18ème siècle : tannerie Vernière Jean, au Jougarel-Régagnas, parcelle n° 1752 du plan figuratif n° 9 du Terrier de l'abbaye Saint-Sauveur de 1786/1787 . Voir encore, en remontant dans le siècle, la vente d'une tannerie et pré situés sous la fontaine de Réolle consentie le 23 mars 1774 par Vernière Pierre à Joullié Antoine . Dans le même acte le vendeur déclare que son aïeul, autre Vernière Pierre, tenait en emphytéose du chapitre abbatial cette même tannerie, en 1725. *(ADH 2E 4/216. Galhac notaire, folio 13)*; cette installation pourrait être la même que celle nommée en 1687, dans une délibération de la communauté, située elle aussi près de la fontaine de Réollet ; elle doit être une des premières " calquière " d'Aniane) .

Le maire, Vernière Etienne dont il est question en 1859 est à identifier à Vernière Pierre-Etienne, né le 22 juillet 1812, marié à C. Vissec le 25 mai 1841 dont il eut pour descendance une seule fille . Son père Vernière Etienne, né le 27 avril 1785, marié à Scholastique Braujou, est décédé le 16 décembre 1851 . Le frère cadet de Vernière Pierre-Etienne, Vernière Stanislas-Etienne, né le 13 juin 1816, marié le 21 septembre 1840 à S. Joullié, a une descendance male assurant la continuité du nom . Stanislas, ses enfants Urbain, Vinceslas, Joseph et son gendre Alphonse Villaret marié à Emma , sa tannerie feront l'objet d'une notice qui va suivre ; le panneau n° 3 leur sera entièrement consacré .

Avec la tannerie Vernière Etienne, on entre dans le champ des établissements similaires qui voient le jour à la charnière des 18ème/19ème siècles . Ils se caractérisent par le développement d'un plus grand espace disponible, un aménagement rationnel et l'utilisation des premières machines qui se substituent peu à peu au travail manuel . Ces nouvelles usines apporteront la richesse à quelques familles de fabricants-tanneurs .

Examinons l'agencement de la parcelle B.1288 . La cour comprise (15) la tannerie de forme trapézoïdale, mesure 1680 mètres carrés (la tannerie " idéale " de l'Encyclopédie Diderot-D'Alembert s'étend sur 1440 mètres carrés) . Les façades Nord, Est et Sud ont respectivement une longueur de 51 mètres, 38 mètres, 25 mètres .

Elle est contigüe, au Sud avec le jardin et la maison Pons ; à l'Ouest au jardin Jaoul ; à l'Est et au Nord elle borde la route départementale n° 6 et la rue du Portail de Saint-Guilhem .

Elle se divise en plusieurs locaux possédant chacun leur fonction propre . En (1) et en (2) s'entassent le tan et sa réserve . En (3) quatre pièces abritent des fosses et des cuves . En (4) fonctionne la machine à coudrer remplaçant le dur travail manuel d'ouvriers agitant

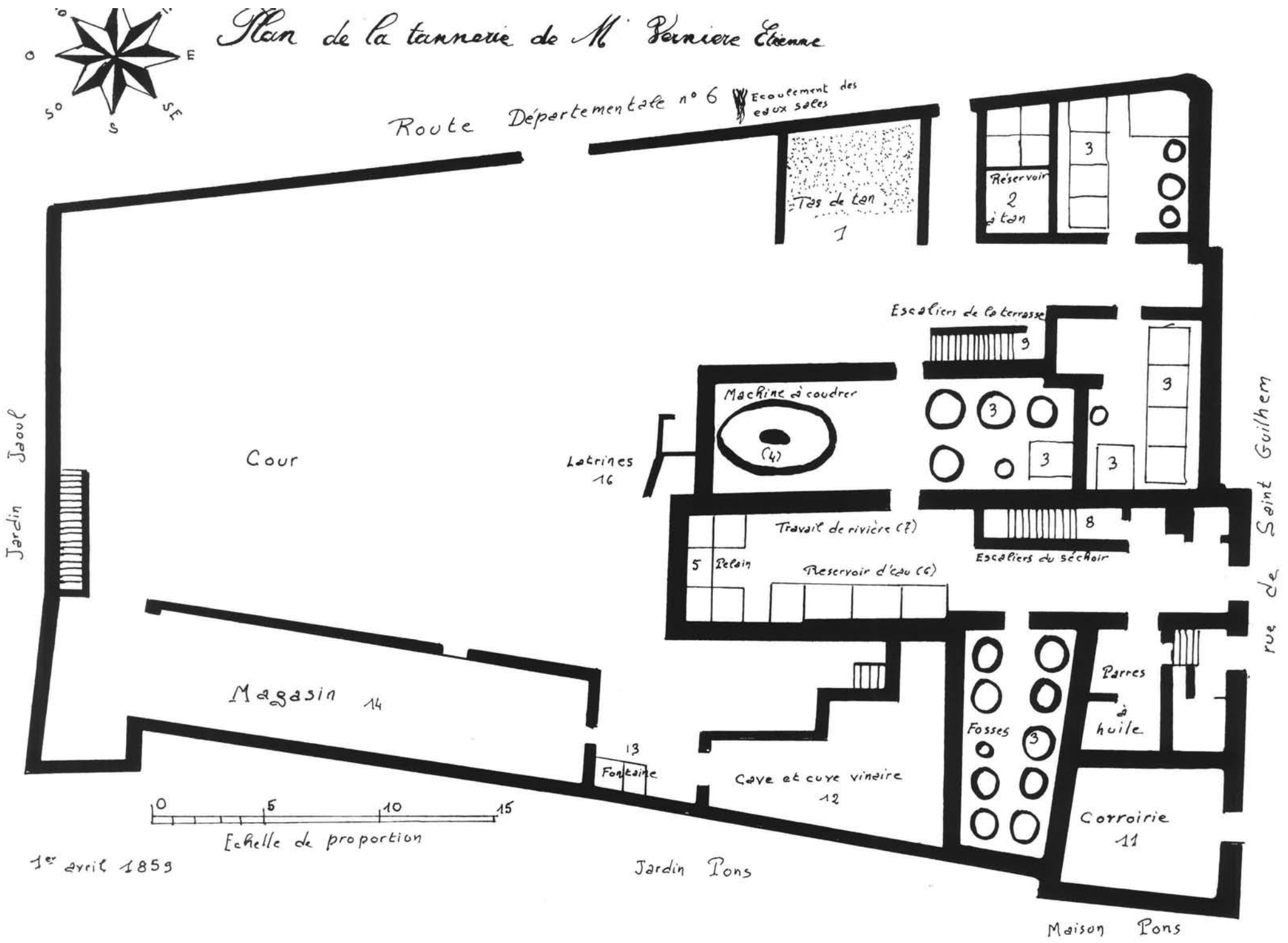
Plan de la tannerie de M. Perriere Etienne
O
E
SO
S
SE
Route Départementale n° 6
Ecoulement des eaux sales
Tas de tan
1
Réservoir à tan
2
3
Escaliers de la terrasse
9
Machine à coudrer
(4)
Latrines
16
Cour
3
3
3
3
8
Escaliers du séchoir
Travail de rivière (7)
5 Pelain
Reservoir d'eau (6)
Jardin Jaoul
rue de Saint Guilhem
Magasin 14
13
Fontaine
Cave et cuve vinaire
12
Fosses
Parres à huile
Corroirie
11
0
5
10
15
Echelle de proportion
1er avril 1859
Jardin Pons
Maison Pons

continuellement le bain de jus faible contenu dans une fosse , afin que les peaux de veau immergées ne puissent se coller entre elles ou former des plis ; les coudreuses suppriment le travail manuel long et fastidieux de plusieurs garçons-tanneurs .(voir le dessin d'une coudreuse au panneau 10) .
Les pelains s'alignent dans le local (5) , tout près des réservoirs d'eau (6) dans l'espace réservé au travail de " Rivière " (7) .
Un escalier (8) donne accès à l'étage du séchoir ; un deuxième escalier (9) monte à la terrasse .
En (10) s'effectue l'opération " Parres à huile " . En (11) le local sert de corroierie. En (12) le tanneur a installé sa cave vinaire . En (13) une fontaine intérieure assure l'eau nécessaire à l'établissement . La longue pièce (14) sert de magasin . En (15) s'étale une grande cour où , luxe suprême pour l'époque, on a installé des latrines (16) .
(La coudreuse débute la mécanisation du travail, les latrines apportent un élément hygiénique au personnel , peu habitué à ce confort) .
Les eaux usées se déversent dans le fossé de la route départementale, puis rejoignent l'égout communal qui les évacue dans le ruisseau de Corbières .
Deux portes d'entrée mitoyennes s'ouvrent sur la rue du Portail se Saint-Guilhem ; deux autres portes permettent l'accès à la cour et à la réserve de tan par la route départementale n° 6 .

Le 29 septembre 1859, le maire d'Aniane transmet au Secrétaire Général du Conseil d'hygiène de Montpellier le détail de l'équipement de sa fabrique se composant de 26 cuves, 4 piles, 4 fosses et 3 pelins .
Le 2 octobre 1861, un arrêté préfectoral autorise Vernière Etienne à continuer son exploitation sur la même base .Le cadastre de 1828 ne porte aucun changement de propriétaire , après l'abandon de la tannerie qui se produit peu après 1861 . La mémoire collective a retenu l'ouvertur d'une école religieuse de filles dans une partie de la tannerie désaffectée .

Vernière Etienne maître-tanneur et propriétaire terrien (le cadastre recense 9 hectares de terre, prés et vignes en sa possession) , portrait type des patrons-tanneur d'Aniane de la deuxième moitié du 19ème siècle, nommé maire par décret impérial du 14 juin 1855, rivalise de notoriété avec Joullié Mathieu et Giraud Pierre dont nous allons étudier les fabriques .

Portail d'entrée et façade de l'ancienne tannerie Etienne Vernière, 31 rue Saint-Guilhem . (cliché J. David novembre 2000)

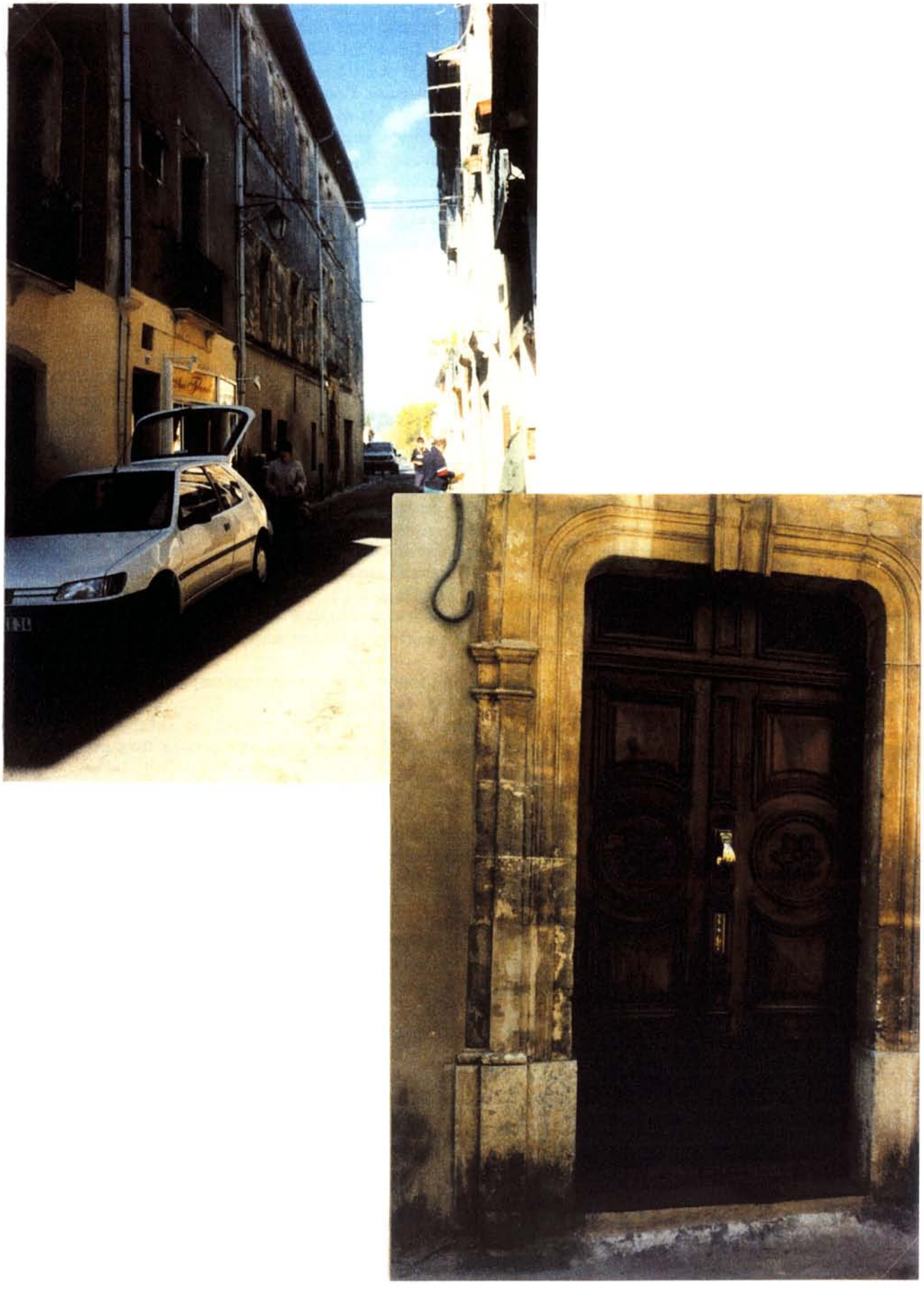

Tanneries et corroieries de Giraud Pierre

La famille Giraud arrive tardivement à Aniane ; on ne trouve nulle trace de son nom dans la liste des emphytéotes possédant une maison dans " l'Enclos de la Ville " en l'an 1786 (Terrier de l'abbaye ... 1786/1787) .

Par contre, le 11 nivose an 3, les commissaires nommés par la municipalité pour établir l'état de tous les cuirs et matières premières servant à leur fabrication existant dans la commune d'Aniane (*ADH L.4748*) relèvent la tannerie Giraud équipée de 5 cuves dans lesquelles se préparent 10 cuirs forts en deuxième poudre, 20 vaches en plain, 25 vaches en première poudre, 380 veaux en première poudre, 780 chèvres en deuxième poudre . Chèvres et veaux semblent avoir la préférence pour cette nouvelle génération de tanneurs, installée depuis peu dans la ville .

Trois décennies plus tard, le cadastre de 1828 assied confortablement l'entreprise Giraud et montre sa rapide progression . Il attribue à Giraud Joseph quatre parcelles/tanneries (B. 1753, B. 1755, B. 1695/1696, B. 1671), dont une qualifiée de moulin à tan, toutes les quatre bordant la rue du Théron, à proximité de la fontaine du même nom .

Le même document fiscal signale, dans la période 1828-1833, la présence d'une tannerie sur la parcelle B. 1340, située sur le chemin de Gignac *(voir n° 11 du plan de localisation ...)*possédée semble-t-il , en co-propriété par Giraud Xavier, instituteur et Arnavielhe Martin ancien tanneur . Dès 1840 elle est portée détruite ; son propriétaire d'alors se nomme Giraud Joseph fils .

Le fils de ce dernier, Giraud Pierre lui succède dans tous ses biens et aménage un complex industriel en utilisant de vieux bâtiments qu'il agrandit par l'achat de fabriques voisines, celle de Cassan Jacques (parcelle B. 1752) et celle d'Issert François (parcelle B. 1754) situées à droite et à gauche de la parcelle mère (B. 1753) et rèunissant le tout avec la parcelle B. 1755) qui lui appartient , il arrive à former un unique bâtiment qu'il s'attache à organiser et à moderniser .

Le 25 avril 1859, Giraud Pierre dépose une demande en autorisation de continuation ; elle concerne trois établissements recouvrant six parcelles :

- B. 1695 et B. 1696 ; B. 1752, B. 1753 et B. 1754 situées au quartier du Théron .
- E. 54, au Régagnas .

Le Théron et le Régagnas sont les deux tènement traditionnels des tanneries .

Le premier des établissements , dénommé "dépendances de tanneries " , parcelle B. 1695 et B. 1696 (*voir n° 64 du plan de localisation ...)* s'élève sur deux étages, le premier réservé à une corroierie, le deuxième servant à étendre les peaux . Le rez-de-chaussée de forme rectangulaire mesure 169 mètres carrés et abrite un moulin à tan et des cuves .

Le deuxième dénommé " tannerie et ses dépendances " , parcelle B. 1752 B. 1753, B. 1754 *(voir n° 37 Cassan Jacques , n° 38 Giraud Joseph , n° 39 Issert François , du plan de localisation ...)* est constitué de deux bâtiments rectangulaires, placés en équerre, séparés par une ruelle devenue privée depuis son achat à la commune par Giraud . Les deux bâtiments mesurent 660 mètres carrés .

Le troisième dénommé " tannerie " occupe la parcelle E. 54 (*voir n° 29 du plan de localisation ...)* . Jouxtant le pont de Régagnas, cette petite usine, de forme carré, mesure 88 mètres carrés de surface .

Réunis, les trois établissements donnent à leur propriétaire la faculté de pouvoir exercer son métier sur 917 mètres carrés .Tous les trois rejettent leurs eaux usées dans le ruisseau de Corbières après un décantage sommaire dans des creux à fumier .

Les arrêtés préfectoraux datés du 4 octobre 1861, autorisent l'utilisation de 41 fosses ou cuves, 9 piles, 6 pelins (en l'an 3 la tannerie Giraud fonctionnait avec 5 cuves ...) .

Avec le temps, le patrimoine industriel Giraud s'agrandit par l'intermédiaire de nombreux achats, enregistrés au cadastre . Outre la tannerie parcelle B. 1340, chemin de Gignac, portée détruite en 1840 et dont nous avons évoqué la courte existence ci-dessus , le folio cadastral s'enrichit d'une construction nouvelle en 1843 (tannerie et séchoir) parcelle G. 39 , au Régagnas (*voir n° 16 du plan de localisation ...)*; d'un moulin de tannerie, parcelle B. 1694 à la ville en 1868 (*n° 62 du plan de localisation ...)*; d'un moulin à tan parcelle G. 147 , aux Agast en 1880 *(voir n° 15 du plan de localisation ...)* ; et d'un sol de tannerie, parcelle 1691, à la ville, en 1887 (*voir n° 61 du plan de localisation ...)* .

Les Giraud ne procèdent qu'à une seule vente : la parcelle E. 54, au Régagnas, cédée vers 1860 à Cassan Jean .

L'annuaire du département de l'Hérault de 1891 mentionne pour une dernière fois les Giraud père et fils tanneurs corroyeurs .

Des informations du cadastre, on retiendra quatre générations de Giraud qui, au 19ème siècle ont marqué de leur empreinte la vie économique et politique de la cité .

- 1828 : Giraud Xavier . 1828-1861 Giraud Joseph maître tanneur .
- 1833-1872 : Giraud Pierre maître tanneur . (1854 Giraud Félix, membre de la commission municipale décède victime du choléra) .
- 1872 : Giraud Emile, tanneur, Maire et Conseiller général .
- 1880-1903 : Giraud Félix, domicilié à Aniane et à Montpellier .

Plan

des tanneries et corroierie de M. Giraud Pierre à Moriane, construits sur l'échelle de 0,005 pour un mètre

25 avril 1859

Benoit

Nord

Certifiés les plans ci-dessus conformes aux lieux

A Moriane le 26 avril 1859

Le maire

Etne Vermiere

Plan N° 1

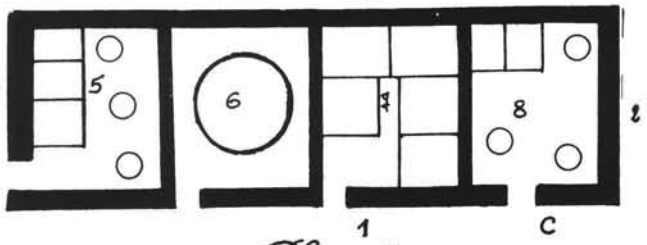

Plan N° 2

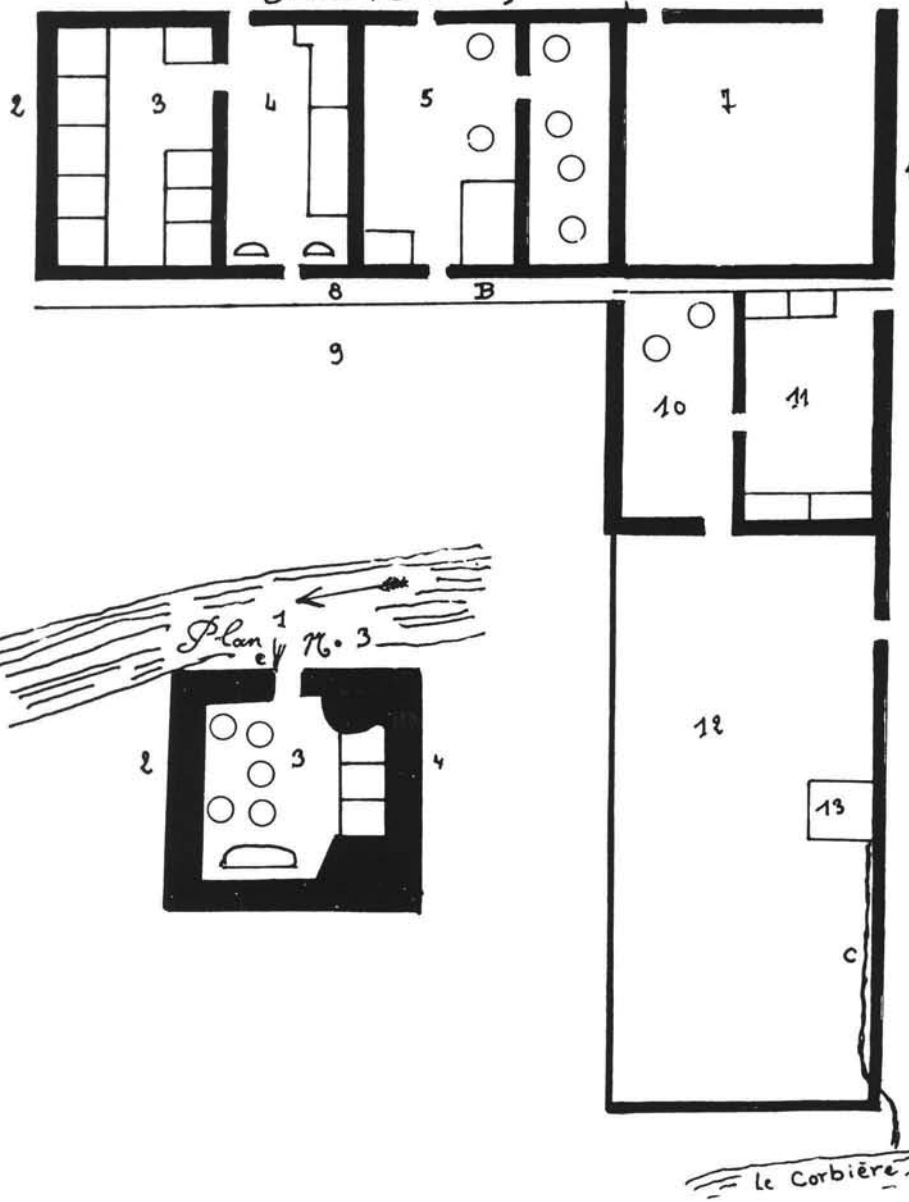

Plan N° 3

Une corroierie est établie au premier étage du batiment N° 1, et l'étendage de peaux au second étage.

Légendes

Plan N° 1. Dépendance de tannerie

Section B n°s 1695 et 1696 du plan cadastral.

(1) rue du Chéron ; (4) rue Mazel ; (5) cuves ; (6) moulin à tan ; (7) cuves ; (8) cuves.

— Les maisons d'habitation circonvoisines au Nord de cet établissement en sont éloignées de 8 m. ; au N E de 15 ; celles situées à l'Ouest en sont distantes de 50 à 60 m. ; il n'y en a pas au Midi.

— Une très petite quantité d'eau s'écoule au point C sur la voie publique.

Plan N° 2. Tannerie et ses dépendances

Section B n°s 1752, 1753, 1754.

(1) rue du Chéron ; (2) maison d'habitation ; (3) cuves ; (4) polins et travail de rivière ; (5) cuves et travail de rivière ; (6) cuves ; (7) remise ; (8) ancienne rue acquise de la Commune par Mr Giraud ; (9) cour de la tannerie de M. Jouillé Simon ; (10) cuves ; (11) travail de rivière ; (12) cour ; (13) creux à fumier ; (14) chemin rural.

— Les maisons circonvoisines du côté du Nord de cette tannerie en sont éloignées de 6 m ; de l'Est de 6 m ; du Sud de 60 m et de l'Ouest de 60 m.

— Les eaux de cet établissement sont amenées par un conduit souterrain du point B de la ruelle n° 8, dans le creux n° 13, d'où elles s'écoulent par une rigole C sur le chemin rural précité et se rendent ensuite au ruisseau de Corbière.

Plan N° 3. Tannerie

Section E n° 54.

(1) ruisseau de Corbière ; (2) pont de Régagnas ; (3) cuves polin et travail de rivière ; (4) rue.

— Les maisons circonvoisines côté du Nord de cette tannerie en sont éloignées de 15 m. ; de l'Est de 10 m. ; du midi de 3 et du couchant de 6.

— Les eaux sales s'écoulent par la rigole C dans le ruisseau de Corbière contigu à la porte d'entrée de la tannerie.

Tannerie- Corroierie - Moulin à tan de Joullié Mathieu

Le 6 septembre 1853, Joullié Mathieu demande au Préfet l'autorisation de créer un moulin à tan sur une parcelle lui appartenant, située rue descente du Théron (B. 1691 . voir n° 61 du plan de localisation ... du 19ème siècle) . Le postulant expose que ce moulin sera mis en mouvement au moyen d'une roue hydraulique à auget entraînée par l'eau provenant des écoulures de sa tannerie qui se déverse dans ladite rue, provoquant une inondation permanente . L'autorisation lui est accordée le 5 octobre 1853 .

La tannerie-corroirie de Joullié Mathieu, très importante donc très polluante , est en effet mal placée au centre ville . Face à l'église paroissiale et jouxtant la Maison Centrale, elle empuantit tout un quartier fort peuplé . Le Directeur de la prison ne cache pas la gêne qu'elle provoque : " les exhalaisons de la tannerie du Sr Joullié qui est juxtaposée au mur de ronde de l'établissement (la Maison Centrale) continueront à se répandre dans les ateliers voisins, dans la chapelle, dans l'école et jusque dans les préaux . Ce voisinage ... est fort dangereux pour l'état de santé des détenus, surtout pendant les fortes chaleurs ... " . Le Directeur ne voit qu'une solution pour éradiquer ce mal : l'achat par l'Etat de la tannerie Joullié qui, ainsi, cesserait d'exister . *(Lettre du 23 novembre 1857 adressée au Préfet par G. B . , Directeur de la Maison Centrale . ADH Aniane 2 O 10 35 . Recherches J. Oullié).*

La demande en autorisation de continuation de sa fabrique, déposée par Joullié Mathieu date du début du mois de juin 1859 . Le plan qui l'accompagne décrit deux bâtiments, séparés par une cour, elle même prolongée par un jardin près de la maison d'habitation du fabricant . Les bâtiments s'élèvent sur les parcelles B. 1689 et B. 1693 (voir n° 60 et 62 du plan de localisation ...du 19ème siècle) .

Le premier renferme une tannerie surmontée à l'étage par une corroierie, une remise et un local où s'alignent des cuves .

Le deuxième se compose de quatre ateliers, basserie, tannerie séparée par un mur, cuves rangées dans un local intermédiaire .

L'écoulement des eaux sales et des résidus se pratique à partir du point E, dans la rue du Mazel, d'où elle se rendent dans le ruisseau de Corbières (et non pas comme prévu en 1853 dans la rue Descente du Théron) .

La superficie des bâtiments industriels , sans la maison d'habitation, la cour et le jardin, peut être évaluée dans une fourchette allant de 700 à 750 mètres carrès .

Le maire, Vernière Etienne, certifie conformes les déclarations de Joullié Mathieu, le 10 juin 1859 .

L'arrêté préfectoral du 2 septembre 1861, accorde l'utilisation de 59 cuves, 9 piles, plus 8 pelins .

En 1786/1787, le Terrier de l'abbaye Saint Sauveur, donne la parcelle n° 3231 du 18ème plan figuratif , comme propriété du Conseiller Causse (maison et jardin) ; cette parcelle correspond à celle portant le n° B. 1689 du cadastre de 1828 (maison, jardin, tannerie, corroierie , attribuée à Joullié Mathieu père) . En 1831, la deuxième parcelle B. 1691 (tannerie) apparaît comme Construction Nouvelle sur le folio cadastral du même Joullié Mathieu ; En 1862, le livre fiscal enregistre une augmentation de son revenu, provoquée par l'agrandissement qu'effectue Joullié Antoine .

Le patronyme Joullié jouit d'une grande faveur à Aniane . Dresser les arbres généalogiques des différentes familles portant ce nom, découragerait le plus patient des chercheurs .

Un tableau ci-après dénombre une vingtaine de maîtres tanneurs tous portant le nom de Joullié, un prénom différent, quelquefois suivi de la mention oncle, neveu, fils aîné ou cadet, prouvant une parenté rapprochée . Le tableau reprend les mentions des membres du " clan " depuis 1745 jusqu'en 1922 .

Plan

des tannerie et corroierie de M.r joullié Mathieu

à Auzance,

construit sur l'échelle de 0,m.005, pour un mètre – Section B n.os 1689 et 1693 du plan cad.l

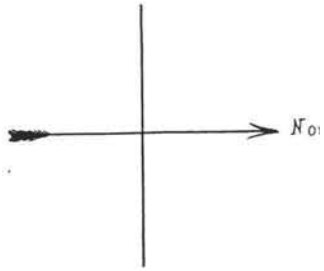

Légende

- 1 Corroierie avec tannerie au dessous; 2 corroierie; 3 remise; 4 cuves; 5 jardin; 6 cour; 7 buanderie; 8 cuves, 9 tannerie; 10 id; 11 maison d'habitation de M. Joullié.
- La tannerie de M. Joullié est contiguë au mur de ronde de la maison centrale dans la direction de l'Est, la distance qui sépare la dite tannerie des maisons circonvoisines situées au nord est de 25 mètres; au couchant de 20 pour le n.o 1689 et de 6 pour le n.o 1693; il n'y en a pas du côté du midi
- L'écoulement des eaux sales et résidus se fait au point E dans la rue Mazel d'où elles se rendent dans le ruisseau de Corbière

11.

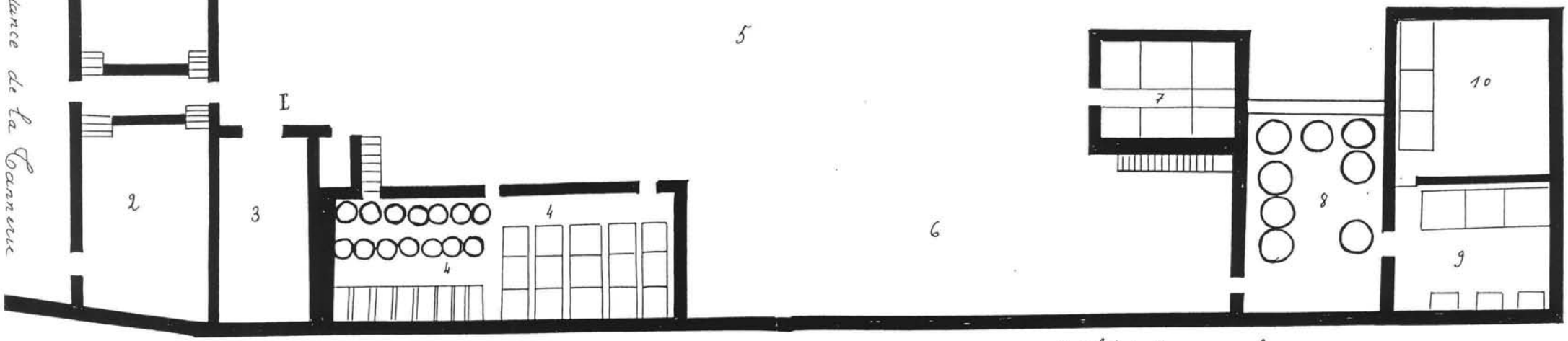

Dépendance de la Tannerie

Certifié conforme aux lieux
à Auzance le 10 juin 1859
Le maire
Pre Perrière

Tous ces Antoine (9) , Jean (3) , François (2) , Mathieu (2), Joseph (2), Pierre, André, oncle, neveu, aîné, cadet ont-ils la même origine familiale, remontant à Jean et Antoine les premiers apparus en 1745 ;? ... Certaines des filiations plus récentes sont tout de même assurées . Mais si ce tableau peut ne pas paraître entièrement convaincant, il a tout de même le mérite de prouver la longue durée - 177 ans - de l'activité des Joullié au sein de la profession .

Le Terrier de l'abbaye Saint Sauveur (1686/1687) décrit la propriété de 9 Joullié dont au moins 5 exercent ou ont exercé le métier de tanneur :

- Antoine Joullié , 12 parcelles dont 2 maisons et une écurie, possède 6 ha 71 a 43 ca .
- Antoine Joullié cadet, 6 parcelles dont une maison : 1 ha 27 a 25 ca .
- Antoine Joullié neveu, 4 parcelles dont une " calquière " : 1 ha 50 a 47 ca .
- François Joullié père, 9 parcelles dont une maison : 5 ha 46 a 40 ca .
- Mathieu Joullié et la Vve Mathieu Joullié : 20 parcelles dont 3 maisons : 5 ha 72 a 85 ca .

On est moins certain de la profession des quatre derniers , le Terrier demeurant muet à cet égard .

- Hoirs Guillaume Joullié, 2 parcelles : 80 a 72 ca .
- Joseph Joullié , une parcelle-maison : 44 ca .
- Augustin Joullié , 2 parcelles dont une maison : 53 a 42 ca .
- Jean Joullié, 17 parcelles dont 2 maisons : 6 ha 76 a 10 ca .

De la vie extra professionnelle des Joullié, on connaît le décès de Jean, membre de la Commission Municipale, emporté par le choléra en 1854 . Joullié Mathieu occupe les fonctions de Maire de la commune dans une période agitée qui l'oblige à démissionner presque tout de suite . Joullié Joseph, agriculteur et tanneur, est élu Maire et Conseiller Général en 1877, mais il est déchu la même année .

	Années												
Patronyme Joullié et prénoms	1745	1754	1761	1786	An 3	1828	1839	1842	**1848**	1851 1861	1868 1869	1872 1881	1902 1922
Jean	--------												
Antoine	-------												
Antoine oncle		-------	--------										
François		-------	--------										
X oncle			--------										
Antoine neveu				--------									
Vve de Mathieu				------	--------								
Mathieu fils aîné							--------	--------	-------	--------			
Jean aîné					--------								
Joseph					--------								
Pierre					--------								
Antoine aîné					--------								
Antoine cadet					--------								
Jean						--------	--------	--------					
Antoine de la fon						--------	--------	--------	-------	--------	--------	-------	
André						--------	--------	-------					
François							-------			-------	-------		
Joseph-Anselme							-------			-------	-------		
J.												-------	------

Tanneries Joullié

Extrait du plan cadastral de la commune d'Aniane de 1828

Tannerie-corroierie de Joullié Mathieu : parcelle B.1689 - B. 1693 : place de l'église . Maison d'habitation, tannerie, corroierie . Autorisation préfectorale de continuation accordée en 1861 .
Parcelle B . 1691 : rue descendant au Théron . 1831 construction nouvelle .
1837 sol de tannerie : Giraud Félix .
1903 vendue à l'Etat pour la Colonie Pénitentiaire .

Tannerie , moulin à écorce de Joullié Antoine-Simon : parcelle B. 1757 : rue du Théron , près la fontaine de la Réolle .
Tannerie .
Autorisation préfectorale de continuation accordée en 1859 .nn

Tannerie-corroierie, moulin à vapeur de Vernière Stanislas

Rappelons que Vernière Stanislas a pour frère aîné Vernière Pierre-Etienne et qu'ils sont fils de Vernière Etienne, ce dernier né en 1785 et décédé le 16 décembre 1854 .

Stanislas voit le jour le 18 juin 1814 ; il épouse Sophie Joullié le 21 septembre 1840 ; le couple engendre quatre enfants dont Urbain et Vinceslas qui, lui, s'expatrie en Argentine . Urbain, insouciant, dépensier, n'a pas les qualités de son père quand il le remplace à la tête de l'entreprise de Camp de Sauve .

En 1828, lorsque s'ouvre le cadastre communal d'Aniane, Vernière Pierre-Etienne est âgé de 16 ans ; Stanislas de 14 ans . Le folio 823 s'ouvre naturellement au nom de leur père, âgé de 43 ans et lui accorde la possession des tanneries et annexes situées :

- sur la parcelle B.1288 (étudiée précédemment) ;
- sur la parcelle B.1484, toute proche, lui faisant vis à vis, de l'autre côté de la rue Porte de Saint Guilhem (voir n°58 du plan de localisation ... du 19ème siècle), servant de moulin à tan, transformée en corroierie en 1843 et portée démolie en 1856 ;
- et sur trois parcelles, à Camp de Sauve, acquises vers 1826 *(Lettre du Secrétaire Général du Conseil d'hygiène du département, adressée au Prefet le 26 octobre 1859)* : B.1284- sol de maison, fabrique et cour ; B.1285- réservoir ; B.1286 - tannerie .

Ces trois parcelles, augmentées de la B.1287 , forment l'assise de la tannerie Vernière Stanislas, dont nous allons parler (voir n°6, 7, 8, 9, 10 du plan de localisation... du 19ème siècle) .

Un courrier volumineux échangé entre Vernière Stanislas qui refuse de participer au financement de la construction des égouts et les autorités, nous initie au déroulement de la querelle . Elle commence lorsque le fabricant tanneur dépose sa demande en autorisation de continuation, vue et approuvée par le maire, le 6 novembre 1858 .

Une lettre du 26 octobre 1859 signée du Secrétaire Général du Conseil d'hygiène adressée au Préfet, écrite en réponse à la demande de révocation d'autorisation du 1er octobre 1859 , formulée par Vernière Stanislas, accuse le tanneur de mensonges !... Sa fabrique de Camp de Sauve a été établie après 1826 et non pas en 1819 ; le Secrétaire Général désapprouve fortement le fait qu'une partie des eaux sales soit évacuée dans un creux où s'amoncellent les résidus solides transformés en fumier, créant ainsi un établissement insalubre de la première classe, alors que les tanneries sont des usines de deuxième classe ; il affirme que cette tannerie , contigüe à la gendarmerie et autres habitations, se trouve dans les mêmes conditions de proximité que les vingt deux tanneries de la ville . Il ne doit y avoir aucune exception à la règle .

De plus, M. Vernière patenté pour 26 cuves (15 rondes et 11 carrées) , 4 piles, 4 pelins, prétend fonctionner avec 45 cuves, 6 pelins et 6 piles ..., qu'il produise donc sa feuille de patente ou qu'il la régularise dans les meilleurs délais ! Le Secrétaire conclue sa diatribe en recommandant l'exécution de l'arrêté et en dénoncant l'opposition systématique du Sr Vernière .

Le 17 novembre 1859, le maître tanneur , ne désarmant toujours pas, affirme se trouver dans une position différente de tous les autres fabricants ; à l'appui de ses dires il joint un plan séduisant de l'environnement de sa fabrique (voir panneau 3 : Environnement de la tannerie Vernière à Camp de Sauve) . Il soutient qu'il ne déverse pas les eaux dans la rue, mais qu'il les conduit bien au contraire, au delà de toutes les habitations, dans un lieu préférable à celui de l'aqueduc qu'on veut lui imposer ; il n'a pas de creux à fumier ; il transporte régulièrement les résidus solides à plus de 300 mètres de la ville ; il arrose sa propriété environnante (4 hectares) avec ses eaux propres .Il demande, encore une fois qu'on lui accorde 45 cuves, 6 piles et 6 pelins et qu'on annule l'arrêté préfectoral du 1er octobre 1859 .

Finalement, le tanneur récalcitrant renonce au combat et par lettre du 23 novembre 1859 écrit au Préfet qu'il donne son adhésion sans condition à l'imposition pesant sur les usiniers d'Aniane : 14000 francs à partager au prorata des patentes, entre les vingt deux fabricants . Ainsi tout rentre dans l'ordre .

En 1866, Vernière Stanislas veut annexer à son usine un moulin à tan mu par la vapeur, machine encore jamais utilisée à Aniane . L'autorisation préfectorale suit de près sa demande, en même temps que l'importance de la fabrique est portée à 84 cuves, 8 piles et 8 pelins .
Ainsi équipée la tannerie Vernière fournit du travail à plus de 25% des garçons tanneurs occupés dans les 18 fabriques de la ville .*(C. Saintpierre . L'industrie du département de l'Hérault . Montpellier 1863)* et prend la tête du peloton des plus performantes tanneries du département . Sa spécialité, le veau ciré, la fait connaître dans le monde entier ; elle a des bureaux à New-York, Londres, Constantinople, Naples et Livourne . Elle remporte des médailles aux Expositions : Naples 1844, Avignon 1856, Marseille 1861, Perpignan 1862, Nimes 1862, Nice 1865, Toulouse 1865, Rome 1868, Paris 1867, Altona 1869 .

Comme toute l'industrie française sous le règne de Napoléon III , les tanneries les plus entreprenantes d'Aniane franchissent le pas de la période pré-industrielle et participent au renouveau commercial qui saisit la France pendant cette période .

A 61 ans , Vernière Stanislas prend une retraite bien méritée et cède son fond, en pleine prospérité à ses quatre enfants . Ceux ci s'associent sous la marque " Tannerie Les Fils de Stanislas Vernière " . L'aîné, Urbain, en devient le directeur et les trois autres, Joseph, Vinceslas et Alphonse Villaret marié à Emma Vernière , habitant de Clermont, les actionnaires .

Au tout début de la création de la nouvelle entité tout se déroule normalement . Les contrats ininterrompus avec la clientèle ou avec les fournisseurs, tant en France qu'à l'étranger se poursuivent dans le même climat de confiance . Ils se dégradent cependant assez rapidement, surtout avec les acheteurs italiens, gros demandeurs jusqu'alors .
Plusieurs livres de compte, rassemblant la correspondance de la société " Les fils de Stanislas Vernière ", permettent de mesurer le trafic *(Archives particulières)*. Nous analyserons particulièrement les achats et les ventes des années 1875 et 1876 .

Achats de peaux salées et séchées .

A) en France :

- Lorient (peaux de Bretagne, de Buenos Ayres, d'Allemagne) .
- Paris (peaux de Seine et Oise, d'Eure et Loir, de Buenos Ayres).
_ Gap et Briançon (vachettes et veaux des Hautes-Alpes) .
- Avignon (veaux du Midi)
- Bordeaux (veaux de Guyenne-Gascogne) .
- Millau (peaux de Norvège).
- Clermont l'Hérault (peaux de Castres et d'Olargues).

B) à l'étranger :

- Allemagne . Hambourg (peaux de Suède, Norvège, Hollande, Russie, Finlande, Danemark, Allemagne . Les principaux fournisseurs se nomment Grunevald et Cie , Jacobsen Siegmond)
Francfort (peaux de Poméranie, Rhénanie, Harz . Fournisseur : Gegner Friedich)
Stasbourg (fournisseur Klein frères - premier litige et menace de procès)

Autriche-Hongrie . Vienne (peaux de Bohème, Vienne, Styrie, Pest, Raab=Györ, Hongrie . Fournisseurs : Von Gebrü der Deutsch, Daniel-Henri Mayer ; ce dernier confirme la confiance des vendeurs à la nouvelle société anianaise ... " fondée sur les cinq années qu'il a eu le plaisir de travailler pour vous " ; il s'est accoutumé à les compter parmi " sa plus honorable et préférée

clientèle " ... malgré les 3 à 400 lieues qui les séparent) .
Cependant certains retards apportés par Urbain Vernière pour payer les envois, commencent à assombrir les relations commerciales . Le père, Stanislas, prend la plume au plus vite pour rassurer le négociant autrichien . Malgré ce, le 9 décembre 1875, l'avocat de Mrs Gerhardus , Flesch et Polac, entame des poursuites contre les Vernière . (Premier avertissement dont Urbain aurait du tenir compte).

Budapest (peaux de Pesth . Fournisseur : Otto Kuhnert)

Les Vernière achètent pendant cette période :
- 6294 peaux originaires de négociants français .
- 14739 peaux originaires de négociants étrangers, allemands et austro-Hongrois.

21023 peaux égalant 1751 douzaines 9 peaux .

Vente de peaux de veaux cirés et blancs

A) en France :

- Marseille : veaux cirés à destination de Manille (Philippines), de Constantinople et pour plusieurs clients français .
- Alger, Paris, Carcassonne, Saint-Laurent-de-Cerdan, Perpignan, Romans, Bordeaux, achètent également par l'intermédiaire de nombreux négociants ou représentants .

B) à l'étranger :

- Allemagne . Francfort : Correspondants Herstadt E. , Friedrich Gessner .
- Autriche-Hongrie . Vienne : Correspondant : Gerardus Flesch .
- Angleterre . Londres : Correspondants : B. Rust , J.E Sechwceder , Dyer Hortes .
- Espagne . Barcelone : Correspondants : Thomas , Ribes .

Palma de Mallorca : Correspondants : Roca et hiro, Ribes . Ce dernier croit bon de recommander aux Vernière de procéder à des choix, comme le fait Millau , et de présenter des veaux bien étendus ayant beaucoup de souplesse .

- Turquie . Constantinople : Correspondants : Aznavour Manoukian et Cie ; à plusieurs reprises il reçoit des peaux très mauvaises et ne manque pas de l'écrire .

Arn Frolich et Cie ; la réception de peaux collées les unes aux autres se répète trop souvent ; il prévient les Vernière que leur renommée à Constantinople a déjà beaucoup souffert .

- Italie . Naples : Correspondants : Adolphe Khune, Francesco Siméone, Mazzola, Biondo Palomba; Francesco Siméone proteste contre les prix trop élevés pratiqués par les Vernière et préfère, à qualité égale, la marchandise issue de la fabrique Giraud d'Aniane qui présente des prix plus bas .

Adolphe Khune critique la durée du pelainage des peaux de veaux qu'il juge trop long ; tous ces clients se montrent mécontents des derniers envois ; la concurrence de Millau et de Lyon limite le commerce des Vernière .

Deux autres correspondants Frederico Rispoli et Martolo Germar réclament la même qualité de veaux sortant des ateliers de Mrs Giraud père et fils .

Turin : Correspondant : P. Cancade .

Livourne : Correspondant : Costella et Cie ; il cesse ses relations commerciales avec les Vernière qui ont eu le tort de le servir si mal ; dorénavant il achètera à Millau .

Milan : Correspondant : Santa Brogio .

Messine : Correspondants : Defranscesco et Miller, Aug. Bette, Allegro et Cie ; Eugenio Khune se montre mécontent d'une dernière livraison de marchandises emballées trop fraîche, ce qui est la cause que les peaux sont collées les unes aux autres .

Gênes : Correspondant : Bloch et fils ; il prévient les Vernière en ces termes " si vous ne vous décidez pas à baisser vos prix, il me sera impossible de pourvoir à la vente de votre marque ; nous recevons de Millau des offres à des prix plus avantageux ."

TANNERIE ET CORROIERIE

Usine à Vapeur

SPÉCIALITÉ DE VEAUX-CIRÉS

MAISONS : NEW-YORK, LONDRES, CONSTANTINOPLE, NAPLES & LIVOURNE

11 MÉDAILLES

aux Expositions : Naples 1844, Avignon 1856, Marseille 1861, Perpignan 1862, Nimes 1862, Nice 1865, Toulouse 1865, Rome 1868, Paris 1867, Altona 1869

STANISLAS VERNIÈRE

à ANIANE (HÉRAULT)

M ..... Doit

les marchandises ci-après payables à Aniane à ..... jours Escompte .....

Expédiées par l'entremise de .....

Aniane, le ..... 18 .....

IMP. H. GERAULT 10, R. MONTMORENCY

Marques	Numéros	Contenance		Poids brut	Poids net	Prix	Montant	Total

Plan de la Tannerie

de Mr Charles Vernière

à Aniane

La tannerie de M. Vernière Charles est située dans la Section B N° 1278-1284 et 1286, a pour habitations circonvoisines au N celle de M. Flaquière à 52 Mètres au S la tannerie de M. Vernière aîné, à 25 Mètres à l'E M. Ferrand à 26 Mètres et à l'O la tannerie de Mr Guiry à 42 Mètres. Les seuls jets sont déversés dans les puits provenant de la dite tannerie et partie rejetés et autre tuyaux et sont par la parcelle 1279 et se rend dans le valat des ânes

Vigne

Jardin de Mr Vernière

O

S

N

E

Ecoulement des eaux de la Tannerie

Trejet de Tannerie

Vigne
d'une contenance d'environ
38 75
appartenant à M. Vernière

Cuves

Cuves

Echelonge

Bassin

Jardin
de Mr Vernière

Vu et approuvé par nous
Maire de la ville d'Aniane
Aniane le 6 9bre 1878
J Dannes

Tannerie
Travaux
de rivière

Bâtiment à l'habitation de Mr S. Vernière

Vigne

Cazerne
de la
Gendarmerie

Corroierie

Bureau

10 20 Metres

Echelle de 5 Millimètres par 1 Mètre

Route Départementale N° 6

Route Départementale N° 6

L'histoire fit grand bruit à Aniane à l'époque . Nous connaissons une partie de son déroulement grâce à de nombreux courriers écrits par un des principaux protagoniste : Jean Auverny auteur de plus de quarante missives consacrées à ce sujet . Lui même négociant, habitant Naples, il essaie d'Italie,de remettre à flot une entreprise qui bat sérieusement de l'aile .
La dissolution de la société au nom collectif " Les Fils de Stanislas Vernière " éclate au grand jour, le 22 mai 1876 . Une lettre circulaire l'annonçant, précise qu'Alphonse Villaret,gendre de Stanislas est nommé liquidateur . La nouvelle se répand rapidement parmi les correspondants de Naples, Londres, Paris, Marseille etc ... qui arrêtent les comptes dès la fin du mois de mai .

De Luchon où il se repose, Jean Auverny écrit, déjà le 5 septembre 1875, au sujet de la comptabilité et de l'inventaire ; il trouve peu brillante la santé de la Société; il critique vivement l'attitude d'Urbain, mais a des mots encourageants pour ses deux frères, Joseph et Vinceslas , qui se sont mis sérieusement au travail . La négligence d'Urbain a tout brouillé ; s'il continue de la sorte on doit lui supprimer les 50 francs mensuels qui lui sont attribués ; il faut attentivement le surveiller car il pourrait encore faire du mal à sa famille .
Le même courrier nous apprend que la maison Auverny, ayant déjà avancé des sommes d'argent importantes pour renflouer l'entreprise(crédit de 6000 francs accordé le 5 juillet 1876 ; dépôt de 9000 francs à la banque Tissié-Sarrus le 22 juillet 1876) est chargée de la liquidation et a délégué ses pouvoirs à Alphonse Villaret .
Le 3 juillet 1876, Auverny s'inquiète des sommes à payer inscrites dans les " Frais Généraux " : le perruquier pour l'année 1875 ; il se demande s'il ne va pas falloir payer aussi le chapelier , le bottier, le chemisier, la blanchisseuse, la domestique ... d'Urbain ? qui mène toujours un grand train de vie .
Il conseille au liquidateur-délégué de se montrer ferme dans sa conduite, de ne pas transiger devant le devoir afin de conduire à bon port la mission qu'on lui a confié .
Le 7 juillet 1876, Auverny accuse Urbain de s'occuper plus de politique que de son entreprise
(Urbain Vernière est Conseiller d'arrondissement en 1876) . En passant,Auverny donne un coup de griffe à Vinceslas, ce beau militaire qui ne doit pas manquer de temps ... ses occupations ne doivent pas le faire trop transpirer .
Mais le négociant napolitain n'accumule pas que des critiques . De son côté il procède à des ventes de veaux cirés Vernière réceptionnés le 22 juillet 1876 ; il presse les expéditions de marchandises en demandant de nouveaux envois ; il conseille la recherche des impayés de plusieurs anciens clients . Il se montre très compréhensif envers Alphonse Villaret confronté à d'énormes difficultés pour désembrouiller les comptes , rendus obscurs à dessein par Urbain afin que personne ne puissent les comprendre . Il suggère même certains expédients : la vente du vin blanc provenant d'une bonne vendange ou celle des écorces de chêne vert qui permettront de faire face aux besoins financiers du mois d'octobre 1876
Il félicite les efforts de son délégué en vue de placer les marchandises ; il garde espoir que la liquidation entreprise sera menée à bonne fin avant le 31 décembre 1877, mais insiste sur la baisse des prix de la marque Vernière durement concurrencée par la maison Giraud père et fils qui vend 5 à 6% moins cher ...

L'année 1877 ne se termine pas selon les voeux des bailleurs de fonds. Devant les résultats obtenus Auverny et ses associés abandonnent et demandent le remboursemant des 50000 francs qu'ils ont investi . Les Vernière ne peuvent respecter leurs engagements . Auverny se tourne vers la Justice . Un long procès s'ensuit qui dure plus de six ans et se termine par la vente des biens immobiliers servant de caution , situés à Aniane et à Puechabon .
Un jugement du Tribunal de première instance de Montpellier délègue un huissier qui dresse la liste des maisons, tanneries, champs et vignes situés à Aniane, les 6 et 7 mars 1883 .
Selon son procès-verbal, la propriété des Vernière à Aniane (voir panneau 3) majoritairement assise à Camp de Sauve, comprend :

- Une maison servant d'habitation, parcelle B.1282.....130 mètres carrés
- Deux jardins contigüs, parcelles B.1281 et B.1280 .....850 mètres carrés
- Un grand réservoir d'eau, parcelle B.1285 .....93 mètres carrés
- Une pièce de terre labourable, parcelle B.1286 .....2119 mètres carrés
(Une partie convertie en tannerie : cuves, atelier, bureaux, machine et moulin à vapeur)
Un grand portail en fer donne accès à cette terre-tannerie ; à gauche du portail il y a une petite écurie et grenier à l'étage .
- Une terre labourable, parcelle B.1278 .....6400 mètres carrés
(Une partie convertie en un grand magasin, rez-de-chaussée et étage . Toute la tannerie est occupée par Mrs Giraud père et fils qui y possèdent leur propre matériel, sauf l'écurie, le moulin, la machine à vapeur, le hangar, les foudres et les instruments aratoires) .
.Un grand portail y donne accès .
- Dans les locaux non occupés par les Giraud on a saisi deux chevaux, deux charrettes, trois foudres, une charrue, deux araires, six comportes, six jarres à huile .
- Une terre labourable, parcelle B.1857 .....12190 mètres carrés
- Trois terres labourables et vigne parcelles B.1258, B.1259 et B.1286bis .....4732 mètres carrés
- Une vigne parcelle B.1193 et une vigne -pature B.1191, au Pré de la Ville.....970 mètres carrés
- Trois terres labourables parcelles B.1260, B.1276, B.1277 à Camp de Sauve..2110 mètres carrés
L'adjudication est fixée au samedi 13 octobre 1883 .

Un deuxième document, du 19 janvier 1884, nous apprend que la dame Bonniol, épouse de Urbain Vernière, négociant à Montpellier, se porte adjudicataire de deux lots; ce document ajoute que la maison a deux étages avec une grande écurie jointe, sert de caserne de gendarmerie qui rapporte un loyer annuel de 800 francs ; le local (atelier de corroierie) est occupé par Mrs Chabaud jeune et Cie, fabricant de chaussures ; le matériel leur appartient . (*Les documents des 6 et 7 mars 1883 et du 19 janvier 1884 ont été relevés par J. Oullié*) .

Ainsi se termine la longue histoire des Vernière , tanneurs à Aniane .

Tanneries Braujou

La famille Braujou reprédente le cercle des patrons traditionnels . Elle se caractérise par une longue durée - plus de 130 ans dans le métier - , une progéniture nombreuse - cinq Braujou en 1828 travaillent dans six établissements - , et par des racines terriennes développées - plus de 26 hectares du terroir leur appartient - . Le prénom Jean y jouit d'une prédilection particulière .

On ne peut, cependant , comparer leur fortune à celle des trois mousquetaires : les Vernière, les Giraud et les Joullié qui tiennent le haut du pavé, si l'on en croit le nombre de cuves, fosses, piles et pelins meublant leurs fabriques .
Vers 1860, les deux représentants Braujou, Sébastien et Etienne travaillent avec 10 cuves, 6 piles, 4 pelins .
Dans le même temps, les Giraud père et fils ont 41 fosses ou cuves, 9 piles, 6 pelins .
Joullié Mathieu, à lui seul , dispose de 59 cuves, 9 piles, 8 pelins .
Les Vernière, Etienne et Stanislas , remplissent 120 cuves ou fosses, 12 piles, 11 pelins et ont une machine à vapeur .
La comparaison se passe de commentaires .

On connaît les ramifications de la famille, suivie depuis Jean Braujou qui en 1745 prèpare des peaux de vache et veau dans 4 fosses et 2 cuves . Félix Braujou, son dernier successeur tanneur, figure pour l'ultime fois en 1881 , sur l'annuaire du département de l'Hérault . Il n'y a pas d'interruption entre ces deux dates extrèmes .
En 1767, trois Braujou s'acquittent des " Droits sur les cuirs " ; ils tannent des peaux de veau et exceptionnellement des cuirs forts .
Le plan n° 18 du Terrier de l'abbaye Saint Sauveur d'Aniane (1786/1787) indique :
Une maison, rue de la Place, habitée par Braujou Jean aîné .
Une maison, rue des Escoffiers, domicile de Braujou Michel .
Une maison, rue de la fon Picotière, propriété de Braujou Jean-Baptiste .
En l'an 3 , Joseph Braujou travaille des cuirs forts, des vaches, des veaux et quelques chèvres dans 4 fosses et 11 cuves
Baptiste Braujou travaille des cuirs forts, des vaches, des veaux dans 5 fosses et 11 cuves .
Jean Braujou travaille des vaches , des veaux et des moutons, dans 6 cuves .
Le cadastre de 1828 tient à jour cinq folios ouverts aux Braujou et mentionne leur fabrique :
Braujou Jean-Baptiste - parcelle B.1667, rue du Théron - tannerie (n° 58 du plan de localisation ...du 19ème siècle)
et parcelle B. 1758, le Théron, près la fon Picotière - tannerie (n° 42 du plan ... du 19ème siècle) .
Braujou Sébastien - parcelle B. 1235 , la Cabreresse chemin de Gignac - fabrique (n° 14 du plan ...du 19ème siècle)
Braujou Joseph - parcelle E. 50, le Régagnas - tannerie (n° 32 du plan ... du 19ème siècle)
Braujou Melchior - parcelle B. 1652, rue des Arnauds - tannerie (n° 57 du plan ... du 19ème siècle)
Braujou Etienne - parcelle E. 52 , le Régagnas - tannerie (n° 30 du plan ...du 19ème siècle)
Le cadastre napoléonien attribue en outre 17 hectares 83 de terre à Braujou Jean aîné et 8 hectares 24 à Braujou Etienne

L'arrêté préfectoral du 30 septembre 1859 autorise Braujou Etienne à continuer son exploitation rue des Arnauds sur la parcelle B. 1645, avec le soutien de 5 cuves, 3 piles, 2 pelins (n° 55 du plan ... du 19ème siècle) ; en 1828, ladite parcelle appartenait à Cassan Maurice .
L'arrêté préfectoral du 5 septembre 1861 autorise Braujou Sébastien, tanneur-corroyeur à utiliser 5 cuves, 3 piles, 2 pelins, sur les parcelles B. 1234 et B. 1233 .

Citons enfin l'initiative du dernier tanneur de la famille, Braujou Félix qui , le 6 janvier 1872, sollicite l'autorisation de construire une nouvelle tannerie, à 200 mètres de la ville, tènement des Croutons, sur la parcelle B. 1211 (n° 12 du plan ... du 19ème siècle) ; sur ce terrain existent déjà des étendages, des cuves à tan et autres accessoires .
Le postulant compte se servir de :
- 3 piles (2, 25 mètres de longueur, 0, 90 mètre de hauteur, 1 , 30 mètres de largeur ; volume 2, 63 mètres cube).
- 10 cuves rondes (1, 80 mètres de diamètre, 1 mètre de hauteur ; volume 2, 54 mètres cube)
- 3 fosses (2 mètres de longueur, 1, 75 mètres de largeur, 1 mètre de hauteur ; volume 3, 50 mètres cube) .
L'arrêté préfectoral acquiesce à sa demande .

A notre connaissance, la demande de Braujou Félix visant à construire un établissement nouveau est l'avant dernière initiative marquant la volonté des tanneurs de poursuivre leur métier à Aniane . La dernière manifestation de ce genre date du 15 janvier 1902, lorsque Combes aîné informe le Préfet qu'il a l'intention de réouvrir son ancienne tannerie , parcelle B . 253, chemin de Montpellier, Bourguet Naou (n° 2 du plan ... du 19ème siècle . Combes aîné ne persévère pas et abandonne son projet .

Correspondance de la tannerie : les fils de Stanislas Vernière à Aniane . 8 septembre 1875-27 janvier 1877 .

Livre 1 : 8.09/ 9.12.1875 . Nombre de correspondants : 120 et 301 lettres, originaires de 52 localités .
Livre 2 : 1.12.1875 / 20.03.1876 ..... : 109 et 279 ..... 38.....
Livre 3 : 20.03./ 31.07.1876 ..... : 68 et 180 ..... 44 .....
Livre 4 : 2.08.1876 / 27.01.1877 ..... : 68 et 184 ..... 36 .....

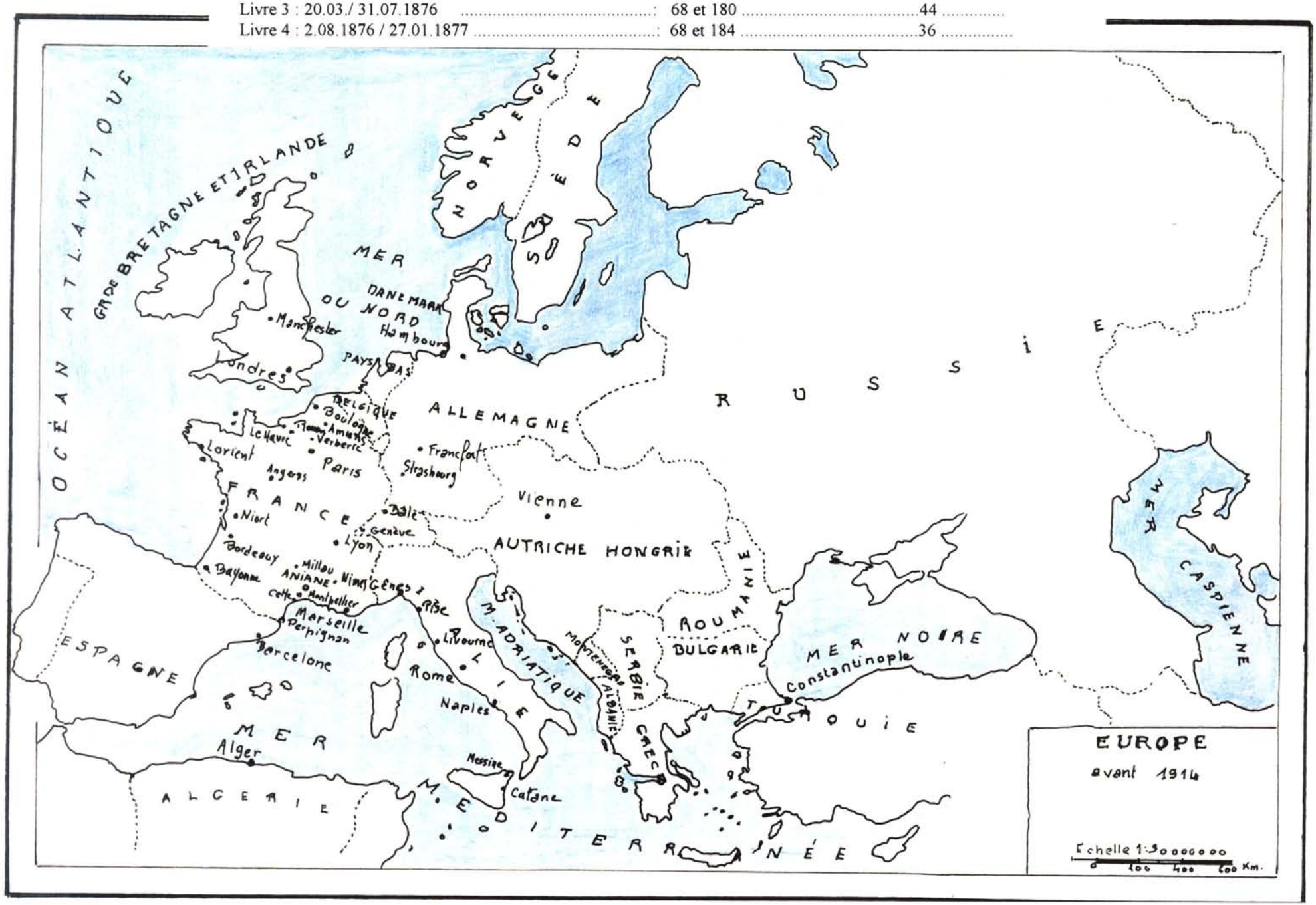

Pendant la période correspondant à l'achat des 21023 peaux, la tannerie " Les Fils de Stanislas Vernière " vend :

- 166 douzaines et demie de veaux cirés et blancs sur le marché français
- 1137 douzaines exportées à l'étranger

= 1303 douzaines et demie, soit 15642 peaux .

L'intendance précède ce commerce .

Les Vernière trouvent sur place l'écorce de chêne vert à Saint Paul-et-Valmalle ou dans la vallée de l'Orb (Margal, Les Aires) . Ils en revendent une partie à Marvejols, Montpellier, Millau et Longjumeau.

L'huile de poisson indispensable aux corroyeurs, transite par les ports de Cette , Marseille et Bordeaux qui la réceptionnent des Terreneuviers pêchant la morue dans les eaux océanes, au large de l'embouchure du Saint Laurent .

Le degras, corps gras assouplissant et renforçant l'imperméabilité du cuir, s'achète à Verberie dans l'Oise, près de Compiègne ou dans le département du Nord .

Les gares de Campagnan et de Clermont centralisent l'arrivée du charbon de Graissessac et de Bessèges ; des voituriers le transportent ensuite dans des tombereaux jusqu'à Aniane ; le charbon de terre alimente la machine à vapeur .

Le transport des peaux salées et séchées de provenance étrangère et celui des veaux préparés à destination de l'exportation, a recours aux Services des Messageries Maritimes . Claude Clerc et Cie de Marseille, dessert l'Italie, la Sicile, le Levant à l'aide de bateaux à vapeur et de navires à voiles . Le Taormine, le Sanpierro, l'Etna, L'Hisfaus assurent des liaisons régulières avec Naples et Messine .

A Boulogne-sur-Mer, les commissionaires expéditeurs Lenglet et Daguebert , transports internationaux, relient directement Londres .

L'Agence de Francfort des Chemins de Fer de l'Etat Français offre également ses services pour le transport terrestre des marchandises .

Tout semble donc aller pour le mieux .

Mais les multiples mises en garde, les réclamations suivies de désistements de correspondants italiens, les meilleurs clients des produits issus de la tannerie Vernière, auraient du inquiéter Urbain, directeur en titre de la société .

Il semble les ignorer .

Ses rapports avec les banques ne deviennent pas, eux non plus, favorables .Portal aîné de Montpellier, Hesse et Cie de Marseille, Castrix de Sète, Adam et Cie de Boulogne-sur-Mer, indispensables chaînons financiers, gèrent le portefeuille, payant les achats, enregistrant les ventes effectuées par Urbain . Certaines transactions commencent à se mal dérouler . Le banquier montpelliérain retourne une traite de 3800 francs non acceptée ; furieux il menace Urbain de poursuites judiciaires, si immédiatement, il ne régularise pas son compte (débit de 4400 francs) ; il l'accuse d'abus de confiance .

Et très rapidement, arrive l'imprévisible . La maison Vernière auréolée d'un prestige acquis par la persévérance et le sérieux de plusieurs générations, solidement ancrée dans le monde de la tannerie, est acculée à la faillite . Le fantaisiste héritier d'une entreprise renommée aurait du savoir que la roche Tarpéienne - d'où l'on précipite les condamnés - avoisine le Capitole sur lequel règne Jupiter, maître des Dieux et dispensateur des richesses , comme le rapporte la sagesse populaire .

L'annuaire de l'Hérault de l'année 1878 porte, pour la dernière fois, l'activité de la tannerie Vernière à Aniane .

Tannerie Braujou . Extrait du plan cadastral de la commune d'Aniane de 1828 .

Nous avons déjà donné le plan d'une ancienne tannerie Braujou parcelle B.1757 appartenant en 1858 à Joullié Antoine-Simon (n° 41 du plan ..;du 19ème siècle) et des photographies montrant l'état actuel d'une deuxième fabrique, parcelle E .50 (n° 31 du plan ... du 19ème siècle) . N'ayant pas retrouvé les plans des établissements qui, en principe, accompagnent les demandes de continuation , autorisées par arrêtés le 30 septembre 1859 et le 5 septembre 1861, nous joignons un extrait du plan cadastral qui compensera cette lacune, en situant les parcelles tanneries des Braujou .

- parcelle B.1235 : chemin de Gignac . Braujou Sébastien (n° 14 du plan ...du 19ème siècle)
- parcelle G . 6 : le Régagnas . Braujou Sebastien (n° 22 du plan ... du 19ème siècle)
- parcelle G . 26 : le Régagnas ; Braujou Joseph (n° 28 du plan ... du 19ème siècle)
- parcelle E . 52 : le Régagnas . Braujou Etienne (n° 30 du plan ... du 19ème siècle)
- parcelle E. 50 : le Régagnas . Braujou Joseph (n° 32 du plan ... du 19ème siècle)
- parcelle B . 1758 : rue du Théron . Braujou Jean-Baptiste (n° 42 du plan ... du 19ème siècle)
- parcelle B. 1645 : rue des Arnauds . Cassan Maurice puis Braujou (n° 55 du plan ... du 19 ème siècle)
- parcelle B. 1652 : rue des Arnauds . Braujou Jean-Melchior (n° 57 du plan ... du 19ème siècle)
- parcelle B . 1667 : rue du Théron . Braujou Baptiste (n° 58 du plan ... du 19ème siècle)

et hors du champ de vision de cet extrait cadastral :
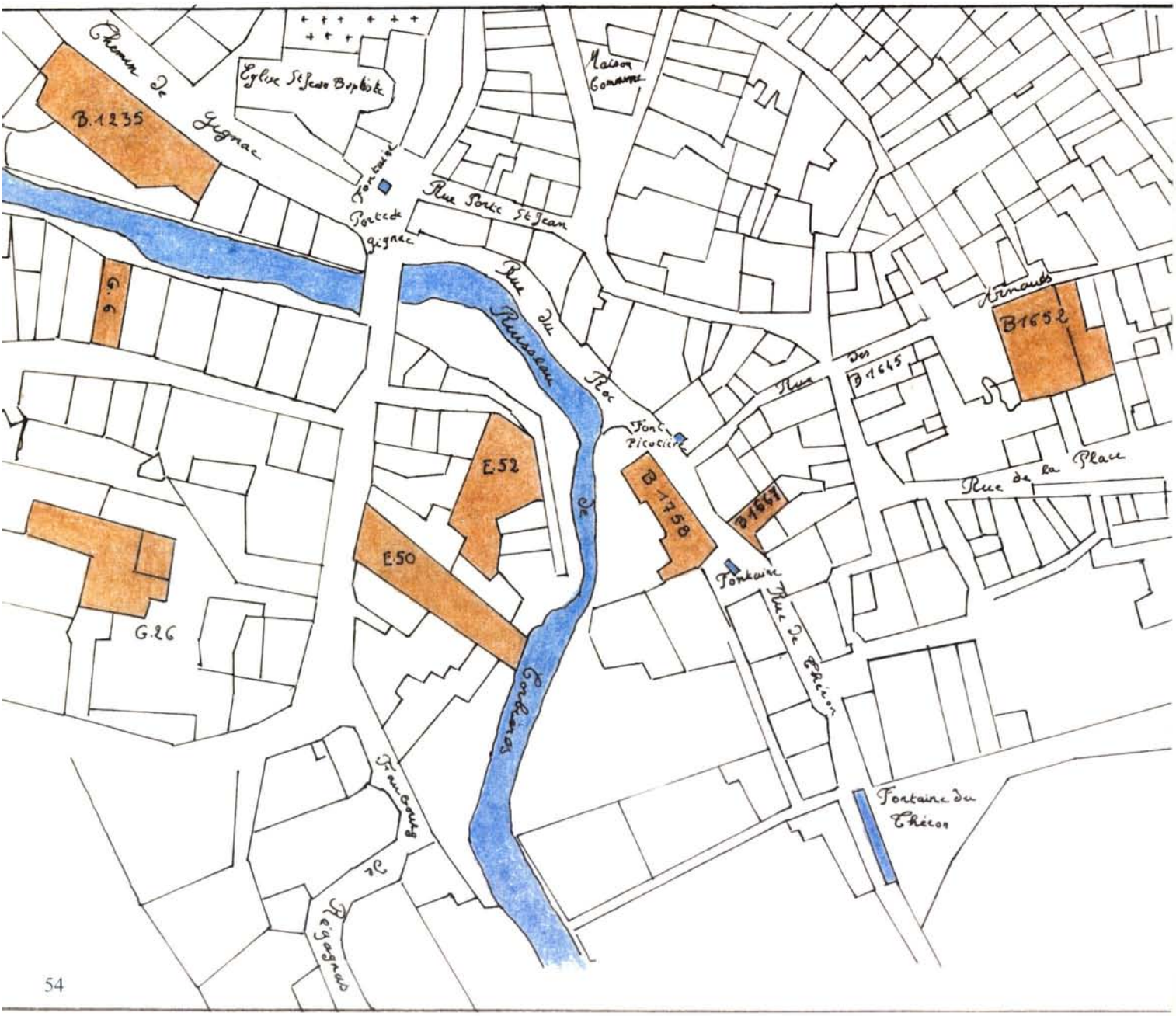
- parcelle B . 1211 : les Croutons . Braujou Félix (n° 12 du plan ...du 19ème siècle)
- parcelle B . 1212 : les Croutons . Braujou J.F. (n° 13 du plan ... du 19ème siècle) .